



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

Lancement du Conseil Départemental des Jeunes de la Vienne

Les 46 élus juniors ont débuté leurs travaux sur 4 thématiques : environnement, vivre-ensemble, culture et sport.

Publié le 31 mars 2021

Lors du vote du budget 2020, le Conseil Départemental a adopté dans son Plan Jeunesse la mise en place d'un Conseil Départemental des Jeunes, véritable outil d'engagement et de participation des jeunes à la vie locale.

Le Conseil Départemental des Jeunes est un espace qui permet de donner la parole à ceux qui feront notre futur. Prendre en compte les besoins spécifiques des collégiens, valoriser leurs potentiels et favoriser le développement de leur autonomie, telles sont les ambitions du projet.

Les élections ont eu lieu à l'automne 2020 au sein des collèges publics et privés volontaires de la Vienne parmi les élèves de 5e et 4e sur la base d'un binôme paritaire par établissement. Le 1er Conseil Départemental des Jeunes de la Vienne compte 46 conseillers juniors, élus pour un mandat de 2 années scolaires.


En devenant Conseiller Départemental Junior, les jeunes sont invités à être pleinement acteurs de leur territoire et en imaginant des projets dans les thématiques suivantes : environnement, vivre-ensemble, culture et sport. Ce projet éducatif est également l'occasion pour les élus juniors de découvrir comment se prennent les décisions et comment se construisent les projets dans un département tout en les formant à leur future responsabilité de citoyen.

Alain PICHON, Président du Département et **Pascale GUITTET**, Vice-Présidente du Département en charge de la Jeunesse et des Sports, ont procédé au lancement du Conseil Départemental des Jeunes en visioconférence, en raison de la situation sanitaire, mercredi 31 mars.



DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

PLACE ARISTIDE BRIAND - CS 80319
86008 POITIERS CEDEX

 05 49 55 66 00